



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 7 Numéro 5

Le 17 janvier 2005

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le Conseil des commissaires s'est réuni à Rimouski le 13 décembre 2004 dans le cadre d'une séance ordinaire.

Dans le dossier de la formation continue du personnel enseignant, le Conseil demande au Ministre de l'Éducation de bonifier et réviser les allocations supplémentaires relatives à la réforme de l'éducation et à la formation continue, afin d'assurer de façon récurrente les ressources financières nécessaires à la formation continue du personnel scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire.

En prenant en considération les obligations de la Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi et l'analyse effectuée à la Commission scolaire des Phares, le Conseil a résolu d'adopter le *Programme d'accès à l'égalité à l'emploi* pour consultation auprès des associations de cadres et des syndicats.

Dans le volet budgétaire, la mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2004-2005 a été acceptée, à titre de rapport d'étape. Cette mise à jour a été réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2003-2004 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2004.

Dans le dossier de la construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, il a été résolu d'octroyer le contrat à la firme EBC inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 3 133 543 \$. Pour la réalisation de ce projet, le Conseil a également résolu d'affecter une somme de 80 000 \$ puisée à même le budget d'immobilisation

2004-2005 et une somme de 120 000 \$ provenant des surplus du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis et du Centre de formation des adultes pour compenser le dépassement des coûts anticipé pour ce projet. Le Conseil demande par ailleurs au ministère de l'Éducation l'autorisation d'emprunter un montant de 200 000 \$ pour défrayer les coûts des mesures d'économie d'énergie prévus dans ce projet. Finalement, il a été résolu de poursuivre les démarches auprès du ministère de l'Éducation afin d'obtenir une aide financière additionnelle de 100 000 \$ pour compléter le financement du projet.

Le Conseil des commissaires a adressé des félicitations à plusieurs de ses élèves, dans le cadre du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS). Des sincères félicitations ont été offertes à Philippe Côté, élève de l'école Saint-Jean, qui a été nommé athlète masculin dans la catégorie régionale (ski de fond), Chloé Marcoux, élève de l'école la Rose-des-Vents, qui a été nommée athlète féminine dans la catégorie régionale (patinage de vitesse), François-Pierre Murray, élève de l'école Paul-Hubert, nommé athlète masculin par excellence (natation). Le Conseil a également félicité Guylaine Bélanger, enseignante en éducation physique à l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie, qui a été nommée entraîneure de l'année (tennis de table).

M^{me} Natacha Joncas a été nommée au poste de directrice adjointe à l'école Le Mistral. Elle est entrée en fonction le 5 janvier 2005. Par ailleurs, M. Gilles Lebel a été nommé, par intérim, au poste de directeur de l'école les Cheminots, jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste.

Nouveaux locaux au CFER Matapédia-Mitis

Les nouveaux locaux de classe du Centre de formation en entreprise et récupération Matapédia-Mitis ont été inaugurés à la fin octobre. Sous une formule « portes ouvertes », les visiteurs ont pu découvrir des locaux spacieux destinés à l'enseignement, un agrandissement de l'aire de réception et des équipements modernes pour le tri de matières recyclables. Soulignons l'implication financière, dans ce projet, des MRC de la Matapédia et de la Mitis, des gouvernements fédéral et provincial, du CLD de la Mitis et de la Ville de Mont-Joli.

Situé dans le parc industriel de Mont-Joli, le CFER est une école-usine où les jeunes de 16 à 18 ans peuvent développer des attitudes et des comportements propres à des travailleurs productifs,

constants et consciencieux, de même qu'à des citoyens autonomes et actifs dans la société. Il sert également de centre de tri de matières recyclables sur le territoire des deux municipalités régionales de comté.

L'une des missions du Centre consiste à bien informer et sensibiliser la population à la nécessité d'une gestion des matières résiduelles plus respectueuse de l'environnement. Le CFER a été créé en février 1994 à l'initiative de quatre enseignants : Claude Dupont, Michel Roy, Gaston Gaudreault et Benoît Bélanger, et d'un adjoint administratif de l'école Le Mistral, Gaston Rossignol.

Merci aux enseignantes du CFER pour la préparation de cet article.

« *Entreprendre à tout âge, c'est gagnant* »

C'est sous le thème « *Entreprendre à tout âge, c'est gagnant* » que se déroulera cette année la 7^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat. Le comité organisateur de la région Bas-Saint-Laurent continue à motiver et à encourager des centaines d'élèves à entreprendre et réaliser leurs rêves.

Les organisateurs rappellent aux directions d'école et aux enseignants, notamment, que ce concours est l'occasion idéale de valoriser les jeunes par la réalisation de projets à saveur entrepreneuriale. De

plus, la mesure *Sensibilisation à l'entrepreneuriat* permet, en totalité ou en partie, le financement de la réalisation de ces projets.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce concours, vous pouvez contacter la coordonnatrice régionale, M^{me} Isabelle Pelletier, au numéro 418-854-5530 ou consulter le site Internet : www.concours-entrepreneur.org.

Nous vous rappelons que la date limite pour le dépôt des dossiers est fixée au 21 mars 2005.

Au pavillon du Sommet de Padoue

Les élèves réalisent un film

Une vingtaine de jeunes de Padoue ont relevé un grand défi, au cours de l'automne, en réalisant une fiction documentaire sur l'histoire et les traditions de leur municipalité. Le film qui a pour titre « *Saint-Antoine-de-Padoue* » a été mis en vente, dans la municipalité, sur formats DVD et VHS.

Ce projet qui a été élaboré au pavillon du Sommet a amené les élèves à s'impliquer dans les différentes étapes de la réalisation d'un film. L'équipe comptait notamment un scénariste, un réalisateur, des recherchistes, un monteur, un caméraman, une

direction artistique, une équipe technique et, bien sûr, des comédiens et figurants. Les deux acteurs principaux, Karine Tremblay et Jérôme Brillant, interprétaient des personnages qui ont voyagé dans le temps en montant dans un train qui les a conduits... en 1930! Ces personnages se sont promenés dans le Saint-Antoine-de-Padoue de l'époque où ils ont rencontré notamment le curé, l'institutrice, un bûcheron et une fermière. Ils ont pu échanger avec ces gens qui ont fait l'histoire de la municipalité.

La production de ce film a aussi impliqué la communauté, le Conseil d'établissement et les

parents qui ont collaboré à la recherche et à la cueillette de documents et photos anciennes, de même qu'au déroulement des entrevues. De plus, la Municipalité de Padoue a investi un montant de 250 \$ dans ce projet alors que la Caisse populaire de La Mitis versait une somme de 500 \$. En plus de faire vivre aux élèves une expérience cinématographique, grâce à l'expertise de la firme « Création Phosphoric », ce projet a permis aux jeunes de mieux

connaître leur histoire. L'autonomie des élèves a aussi été développée.

Les profits de la vente des DVD et des cassettes vidéo seront réinvestis dans une prochaine production cinématographique prévue pour l'an prochain. Notons également la participation des enseignantes, Annick Bérubé et Nancy Beauchemin, et du directeur par intérim de l'école, Gilles Lebel, à la réalisation de ce film.

Le bureau virtuel

Un nouvel outil pédagogique de haut niveau

Aimeriez-vous disposer d'un bureau virtuel? Souhaitez-vous avoir à portée de la main un environnement de travail doté de tous les outils dont vous avez besoin et qui est accessible rapidement, autant à partir de la maison que de l'école?

Sous la coordination de François Henry, l'équipe des services des ressources informatiques de la Commission scolaire, en collaboration avec les services éducatifs qui s'impliquent au niveau des contenus pédagogiques, travaille à mettre en place des structures qui permettront bientôt aux élèves comme aux enseignants, sur l'ensemble du territoire, d'avoir accès à un bureau virtuel, un espace de travail qui donnera accès à une foule d'informations. À titre d'exemple, un accès à la base de données des livres de la bibliothèque, aux périodiques, à des sites de recherche pourra être intégré au bureau virtuel, de même qu'un courriel, un classeur, l'agenda de l'élève ou de l'enseignant, etc. *« Le bureau virtuel est un environnement de travail personnalisé qui permet d'avoir sous la main tous les outils dont on a besoin sans devoir effectuer chaque fois de longues recherches sur Internet. Ce qui signifie une économie de temps importante. De plus, une personne pourra avoir accès à son bureau virtuel à partir de n'importe quel poste de travail ayant un accès à Internet. Le bureau virtuel intègre l'ensemble des services pédagogiques et en gère l'accès »*, explique François Henry.

Le bureau virtuel peut être enrichi régulièrement de nouveaux outils et de nouvelles sources de références. Il peut aussi favoriser les échanges. Un enseignant peut, par exemple, créer une communauté autour d'un projet de recherche. À l'intérieur d'un classeur intégré au bureau virtuel, tous les membres de la communauté peuvent avoir accès à des fichiers

favoris et ce, à partir de leur ordinateur personnel à la maison.

L'équipe des services des ressources informatiques travaille sur ce projet depuis septembre 2004. Le projet « MILLE », modèle d'infrastructure de logiciel libre en éducation, a fait l'objet d'une présentation à la Commission scolaire. Le concept de bureau virtuel est l'un des modules du projet. Le projet « MILLE » met de l'avant un concept de coopération entre les utilisateurs, le tout sans droit d'auteur sur la partie logiciel. L'implantation de « MILLE » permet d'offrir aux élèves, aux professeurs et, éventuellement aux parents, une fenêtre virtuelle sur l'école, la classe et les ressources du réseau.

Avant de pouvoir être appliqué dans l'ensemble du territoire, via le réseau de fibre optique (liens réseaux inter-écoles et Internet à très haute vitesse) qui est actuellement en implantation, le concept fait l'objet d'un projet-pilote auquel participent notamment des enseignants de l'école Paul-Hubert et de l'école de Sainte-Luce. *« Nous travaillons en étroite collaboration avec des pédagogues des Services éducatifs afin de savoir ce qui doit être intégré, en premier lieu, au bureau virtuel, pour connaître leurs besoins. Le courriel (via le Web) et le classeur sont déjà disponibles. La création d'un courriel pédagogique peut être vraiment très utile aux enseignants et aux élèves. Nous pourrions créer des groupes de courriel qui permettront d'expédier rapidement les informations désirées. Par exemple, il sera possible de faire parvenir par courriel une information à des enseignants d'une seule unité ou d'un champ d'enseignement particulier. Des centaines de photocopies de documents et l'utilisation de castiers pourraient éventuellement être éliminées. »*

Il est impossible de préciser dans un texte toutes les possibilités que le projet pilote du bureau virtuel et le projet « MILLE » pourront développer. Pour en savoir plus, on peut consulter les sites Internet www.mille.ca et pedago.csphares.qc.ca/portail. Pour

consulter les renseignements disponibles, un code d'accès temporaire peut être utilisé (nom : demo_sec mot de passe : demo_sec). Quant aux applications pour notre Commission scolaire, un proche avenir risque fort de nous réserver de belles surprises!

Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est

Une 7^e édition attendue!

La 7^e édition du Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est sera présentée le samedi 29 janvier prochain, à l'école Paul-Hubert, sous la présidence d'honneur de M. Richard Isabelle, vice-président, Services conseils, à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

À compter de 20 h, un grand spectacle « cabaret » sera présenté à l'Auditorium. Ce spectacle d'une durée de deux heures mettra en vedette une trentaine d'artistes et musiciens talentueux de la région. Sous la direction de Jean Bellavance qui signera aussi les arrangements musicaux, le grand orchestre de Pro-Jeune-Est, comptant une vingtaine de musiciens, accompagnera des chanteuses et chanteurs exceptionnels : Marie-Guylaine Côté, Caroline Michaud, Gervais Ouellet, Martin Lemarbre, Jean-Louis-Lebreux, Richard Daigle, Réjane Turcotte et la gagnante régionale de secondaire en spectacle, Carole-Anne Gagnon Lafond. Le directeur du Conservatoire de musique de Rimouski, Benoît Plourde, et l'excellent pianiste et chanteur Gaston

Brisson réserveront des surprises au public alors que le Quatuor Saint-Germain, composé de James Darling, Élise Lavoie, Steeve Saint-Pierre et Hugues Laforte Bouchard, proposera une musique légère et enveloppante.

Par la suite, vers 22 h, tout le monde aura rendez-vous au Casino qui sera aménagé à l'intérieur de la Cafétéria et animé par les Amusements Anima Fun. On y retrouvera plus d'une soixantaine de tables de *black jack*.

Les profits du Cabaret-Casino permettront de supporter les 200 tuteurs d'espoir de Pro-Jeune-Est qui accompagnent cette année près de 250 jeunes sur tout le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.

Les billets sont en vente au coût de 15 \$ aux bureaux de Pro-Jeune-Est, maintenant situés à l'école Paul-Hubert (entrée par l'avenue Sirois). On peut également réserver ses billets en composant le 724-3516.

Ferme-école à Saint-Joseph-de-Lepage

Prochaine étape : construction de l'atelier de mécanique agricole

Le dossier de développement d'une ferme-école à Saint-Joseph-de-Lepage pour les élèves du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis progresse bien. La construction d'un atelier de mécanique agricole débutera dans quelques semaines. Les infrastructures qui sont déjà disponibles sur cette ferme et d'autres installations et bâtiments qui y seront aménagés seront utilisés par les élèves des programmes de Production laitière, Production de bovins de boucherie, Production horticole et Mécanique agricole.

La ferme-école permettra aux élèves d'acquérir une formation et une expérience concrètes. « *Après les notions théoriques acquises en classe, le moment vient, pour les élèves, de les appliquer sur le terrain. Ils seront ensuite bien préparés à faire leur place dans ces secteurs qui comportent d'importants défis* », a précisé le directeur du Centre de formation, M. Benoît Desjardins.